

Budget—M. Jamieson

M. Jamieson: Pour en revenir à la question du choix, monsieur l'Orateur, j'ai signalé que bien des choses sont souhaitables et s'excluent mutuellement. Voilà une autre chose que nous avons apprise dans notre pays, comme de nombreux autres pays l'ont apprise également dans l'après-guerre: l'importance de s'arrêter sur certaines options souhaitables et de leur accorder une certaine priorité, parce qu'il est impossible dans notre régime de toutes les réaliser en même temps et de le maintenir en équilibre. Si, depuis la guerre, nous nous sommes rendus coupables de quoi que ce soit à la Chambre, c'est peut-être de l'avoir trop fréquemment oublié.

Tant que l'économie croissait à un rythme soutenu—ce qui s'est produit pendant de nombreuses années—et tant que la situation mondiale est demeurée raisonnablement stable, nous avons pu nous permettre le luxe d'améliorer notre niveau de vie et le mode de vie de la majorité des Canadiens. Dans un tel régime, le problème qui se pose—et nous ne sommes pas le seul pays à en faire la découverte—c'est que lorsque des coûts annuels sans cesse croissants sont incorporés dans ce régime et que l'économie subit une influence préjudiciable, l'affrontement est inévitable. Nous devons soit ralentir et décider de ne pas mettre en œuvre certains nouveaux programmes—cela s'applique aussi bien aux provinces qu'au gouvernement fédéral—soit rajuster certains programmes existants de façon à ne pas faire de folles dépenses. Il me semble très important de le reconnaître.

Si nous prenons pour acquis que, simplement parce que le Parlement, le gouvernement du Canada ou, à vrai dire, tout autre gouvernement, s'est engagé dans une certaine voie, qu'il va continuer à dépenser toujours plus et sans limite, alors, bien sûr, il y aura escalade à l'avenir. Il y avait de sérieuses et importantes entraves à l'action du ministre des Finances et du gouvernement du Canada dans les circonstances, car plus de 70 p. 100 des dépenses publiques globales sont telles qu'elles ne se prêtent guère ou pas du tout à des modifications ou des rajustements. Il s'agit de programmes statutaires dans le domaine de la santé et du bien-être qui comprennent une foule de programmes se rapportant à des paiements faits aux provinces.

● (1740)

M. Stevens: Sottise!

M. Jamieson: Le député vient de traiter ce que je viens de dire de sottise. La vérité de mes assertions est facile à démontrer, et nous en aurons peut-être l'occasion au cours de ce débat.

J'aimerais revenir sur quelques-uns des programmes dont j'ai parlé. Examinons un moment ce qui s'est produit dans le cas des paiements de péréquation aux provinces. Ils ont augmenté régulièrement avec les années. Ils ne cesseront pas d'augmenter. Rien ne saurait les empêcher d'augmenter. Je pourrais mentionner également une multitude d'autres programmes.

Que j'aie raison ou tort de dire 70 p. 100, il n'empêche que la majeure partie des recettes fédérales sont engagées d'une façon qui écarte toute possibilité de changement, sauf au moyen de mesures législatives ou à la suite de négociations avec les provinces.

Je reviens aux autres 25 ou 30 p. 100 du budget où l'on peut pratiquer des coupures. Il faut se rappeler que l'on parle maintenant d'une proportion relativement faible du budget total. Le député de York-Simcoe (M. Stevens) a dit: «Je pourrais réduire ce chiffre». Mais il ne dit pas où—

[M. Jamieson.]

ce que j'ai dit tout à l'heure. Il a simplement dit que le gouvernement pourrait pratiquer des réductions importantes dans ses dépenses. J'aimerais bien savoir où il les effectuerait. Il a déjà dit qu'il ne toucherait pas aux coûts des soins de santé ou d'assurance-maladie. Mais il s'agit là d'une grosse tranche. Prétend-il qu'il serait prêt à faire des coupures dans les dépenses des divers programmes qui sont conçus pour venir en aide aux provinces, programmes dont j'ai parlé?

M. Stevens: Essayez de pratiquer des coupures dans les frais de consultation.

M. Jamieson: Je me réjouis de ce que le député soulève ce point. J'aurais volontiers dépensé un peu plus pour lui offrir les services de deux ou trois experts-conseils, car il aurait parlé avec plus de compétence qu'il ne l'a fait cet après-midi. J'ai parlé de ceux qui font de l'inflation un hochet politique, et le député en a précisément fait la démonstration.

J'aimerais répéter ici un dicton que j'ai entendu il y a bien longtemps et que les députés d'en face, y compris le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) connaissent certainement. Il s'applique sans aucun doute à la situation actuelle. Voici: refuser la complexité, c'est l'essence de la tyrannie. Et si quelqu'un a déjà exercé ce genre de tyrannie, ce sont bien les porte-parole conservateurs et néo-démocrates qui ont participé au présent débat. Je le répète: refuser la complexité, c'est l'essence de la tyrannie.

Lorsque le député de York-Simcoe parle de réduire les dépenses de centaines de millions de dollars, il songe à des dépenses connues, dont on parle beaucoup, comme les honoraires des conseillers.

M. Stevens: Et Pétro-Canada?

M. Jamieson: Le député parle de Petro-Canada. Le sujet est pertinent. Pendant dix minutes, le député a accusé le ministre des Finances de duper la Chambre—je pense qu'il a employé certains de ces termes—et il a dit que Petro-Canada n'avait pas d'argent et qu'il ne pouvait donc pas réduire les dépenses de ce côté-là. La raison pour laquelle on n'a pas prévu de fonds pour cette société est évidente. Le député aurait été aussi mécontent si nous avions prévu de l'argent pour cette société dans le budget des dépenses avant d'avoir présenté le bill voulu à la Chambre. Le député sait très bien que son parti n'aurait pas appuyé une telle façon de procéder. Permettez donc que je réponde à la question que le député a posée sans trop de conviction. On ne peut pas réduire les crédits de Petro-Canada puisqu'ils n'existent pas. Mais lorsqu'il s'agit d'épargnes, de fonds pour réaliser tous les projets fantaisistes du député, que propose-t-il: retirer 1.5 milliard de dollars à Petro-Canada. Je ferai observer à mon ami que le trou au fond du seau dont il parle est diablement grand.

Nous ne parlons pas ici de ce que seront les dépenses du gouvernement dans quatre ou cinq ans. Nous parlons de la présente année financière. D'une part, le député doit savoir qu'aucun crédit n'est prévu pour le budget de Petro-Canada, puis il affirme qu'il va mettre à exécution tous ses projets avec l'argent qu'il épargnera pendant un certain nombre d'années à cette société.